

Le Parlement assure l'économie circulaire en Suisse

Avec 25 voix contre 17, le Conseil des États a suivi lundi le Conseil national et a envoyé un signal fort pour la sécurisation du cycle des matériaux en acier et en aluminium en Suisse. Ainsi, le Parlement n'a pas suivi la réponse simplificatrice du Conseil fédéral et a ouvert la voie pour que le recyclage puisse continuer à être régional et décentralisé en Suisse à l'avenir.

Le compromis initié par les conseillers nationaux Roger Nordmann et Christian Imark pour un soutien temporaire et limité dans le temps aux grands recycleurs d'acier et d'aluminium en Suisse a été adopté par les deux chambres. Le Conseil des États a assorti son approbation de conditions supplémentaires que le Conseil national a adoptées mardi. Le Parlement envoie ainsi un signal clair en faveur de la place industrielle et de l'emploi en Suisse.

L'avantage écologique du recyclage régional avec une part supérieure à la moyenne d'énergies renouvelables a été souligné lors du débat au Conseil des États. Après la décision du Conseil national du 12 décembre 2025, le Conseil des États ouvre ainsi la voie à un avenir de 100 % d'acier recyclé à partir de ferraille suisse et à la sécurisation de l'approvisionnement en matériaux de construction secondaires de haute qualité.

La hausse des prix de l'électricité entraîne déjà des arrêts de production

Par le passé, Stahl Gerlafingen a assuré l'approvisionnement de la construction suisse en période de coûts élevés de l'électricité. La dernière fois, c'était en 2021, lorsque de nombreux producteurs étrangers ont dû suspendre temporairement leur production en raison des prix élevés de l'électricité. Actuellement, des producteurs allemands d'acier d'armature, comme Feralpi à Riesa et Riva à Hennigsdorf, suspendent également leur production par intermittence. Le mythe de la surproduction d'acier ne s'applique que partiellement au recyclage de l'acier dans les fours à arc électrique. Ici, la production est régionale et à la demande, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de "montagne d'acier" à Gerlafingen même en période de faible demande.

Sécurisation de l'économie circulaire suisse

Le débat a également montré qu'il est judicieux de fermer les cycles sur place. Non seulement la production en Suisse avec une part élevée de sources d'énergie sans CO2 est écologiquement sensée, mais le transport de la ferraille à l'étranger pour la production et son retour en Suisse représentent un défi logistique avec des conséquences écologiques massives.

Une décision avec un impact sur le marché du travail

Les syndicats peuvent également respirer. Le Parlement ne sécurise pas seulement les emplois dans l'industrie de l'acier et de l'aluminium, mais rend également le recyclage de l'acier à nouveau attrayant pour l'emploi et la formation. La Suisse ferait bien de ne pas mettre en péril ses atouts dans un domaine aussi central pour l'avenir.

Des mesures supplémentaires sont urgemment nécessaires

Le Parlement réagit ainsi au refus du Conseil fédéral en février 2023 de sécuriser les cycles métalliques en réponse aux motions de même teneur déposées par le conseiller aux Etats Zannetti et la conseillère nationale Gutjahr. La réponse n'était manifestement pas suffisante pour

répondre à la situation actuelle de l'industrie de base. Le refus du Conseil fédéral de réagir aux subventions en Europe, ainsi qu'à une politique industrielle erronée en faveur des fournisseurs d'énergie, plonge les fabricants dans une crise croissante. Cela a rendu nécessaire le compromis proposé par Nordmann et Imark.

La décision du Parlement doit donc également être comprise comme un signal clair au Conseil fédéral pour revoir et ajuster la stratégie industrielle nuisible en faveur des fournisseurs d'énergie. Le mandat de prestation aux fournisseurs n'a pas été rempli et a néanmoins été facturé aux grands consommateurs. Les bénéfices exceptionnels dus à la hausse des prix de l'énergie ont été distribués aux propriétaires, et les grands consommateurs ont été facturés en plus pour la sécurisation de la réserve hivernale. La réforme ratée et la libéralisation insuffisante du marché de l'électricité pour l'énergie de régulation secondaire garantissent des profits extrêmes pour les fournisseurs. L'élimination rapide de ces dysfonctionnements entraînerait des allègements significatifs pour l'ensemble des industries de base énergivores.

En tant qu'association faîtière, metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et de façades en Suisse et s'engage en faveur du cycle des matériaux métalliques. L'association est convaincue de pouvoir apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse grâce à ses méthodes de construction et à ses matériaux. Les matériaux recyclés sont aujourd'hui standard. metal.suisse encourage les concepts de récupération et de réutilisation des bâtiments et des éléments de construction et soutient leur mise en œuvre.

Bâle, le 17 décembre 2024

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Viaduktstrasse 8
4051 Basel

info@metalsuisse.ch
+41 61 228 90 32
+41 76 426 34 01